

**RSCC SECTION DOUBLE DUTCH**  
**PROJET ASSOCIATIF ET SPORTIF – REGLES DE FONCTIONNEMENT**

**Adopté en Assemblée Générale le 26 juin 2018**

**Préambule :**

Créer en 2008 à titre expérimental, la section double dutch du RSCC est la dernière à avoir été créée au sein du club omnisports.

Celui-ci pour but la pratique des activités physiques et sportives pour tous et promeut un sport au service de l'Homme, le fair-play et la solidarité sportive.

La devise du club est « Tous les sports pour tous, le plus haut niveau pour chacun et chacun pour tous ».

Ses couleurs sont le bleu et le rouge.

Il s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère purement philosophique, politique ou confessionnel.

**LES VALEURS**

**Les valeurs portées par le club**

Le club omnisports est un cadre institutionnel majeur assurant la démocratisation des sports. Il permet l'appropriation d'une éducation sportive et valorise la compétition tout en intégrant l'apprentissage du lien social et l'engagement des bénévoles.

Le club omnisports, avec ses règles de vie collective et sa logique de participation et d'implication des acteurs, s'oppose à la formule de l'offre marchande de loisirs répondant à l'individualisme et à sa logique de consommation sportive.

Le rayonnement du club omnisports ne se limite pas aux seules performances enregistrées sur les terrains sportifs.

**Les valeurs portées par la section**

La section double dutch partage les valeurs portées par le club et y adhère pleinement.

A travers ses activités, elle promeut la solidarité, le respect, l'attachement aux valeurs de partage, de fraternité et de vivre ensemble.

Elle promeut un sport

- **éducatif et citoyen** adapté à tous les niveaux techniques et catégories d'âge, sans discrimination sociale, physique, raciale ou religieuse, qui vise l'épanouissement et le progrès de chacun,
- **associatif et bénévole** porté par des valeurs associatives et l'engagement bénévole, en résistance à la marchandisation progressive du sport et du social,
- **innovant** : source permanente d'invention de concepts sportifs et d'adaptation des

- **partenarial** : grâce à un réseau étendu de collaborations, au niveau institutionnel, associatif, social, et même international ;
- **de proximité** en étant présente dans les initiatives locales portées par le monde associatif ou fédéral, les initiatives du club omnisports, de la ville, du Département et du CDOS.

## LES OBJECTIFS

D'abord enseigné dans sa forme loisir dans les écoles, les centres de loisirs et les structures 11-15 ans de la commune, le double dutch est désormais enseigné sous sa forme sportive au sein du Red Star Club de Champigny.

Créée lors de la saison 2008/2009 autour de 18 adhérents, la section double dutch s'est fixée comme principal objectif, le développement d'une pratique sportive du double dutch et de la corde simple sur la commune de Champigny et dans le cadre de la Fédération Française de Double Dutch. Il s'agissait de proposer une alternative à la pratique « loisir ou de rue » du double dutch en le diffusant dans les écoles, les centres de loisirs, les clubs 11/15 ans, les CLMO de la ville et en proposant ensuite une pratique encadrée.

La section se fixe comme principal le développement d'une pratique sportive du double dutch au cœur de laquelle est placé l'adhérent et l'intérêt collectif, l'intérêt général, mais aussi de promouvoir cette discipline au sein des établissements d'enseignement de la ville, des structures municipales enfance et jeunesse et plus généralement sur le territoire de la ville et dans le département.

Elle se fixe également comme objectif d'associer les adhérents et les parents à la vie de la section.

## LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

### L'ADHESION

Pour devenir membre de l'association, il faut en faire la demande sur formulaire auprès de la section.

Chaque adhérent doit être obligatoirement et individuellement assuré et en règle avec la législation en vigueur. Il peut donc souscrire à l'assurance proposée par la section ou s'assurer par lui-même.

Toute demande d'admission implique l'adhésion sans réserve aux statuts du club, aux règlements intérieurs du club et de la section, ainsi qu'aux modifications qui pourraient y être apportées.

Pour pouvoir participer aux activités de la section, il faut au préalable s'être acquitté du montant de l'adhésion fixée par chaque assemblée générale et être à jour de toute somme due à la section.

Chaque année son montant est réévalué a minima au regard du taux d'inflation et pour tenir compte des projets ou de l'augmentation naturelle du montant des dépenses.

Tout dossier incomplet au 30 septembre de l'année en cours, c'est-à-dire comprenant les deux photos, le certificat médical (ou l'attestation de bonne santé en cas de renouvellement d'adhésion)

Pour toute adhésion en cours de saison, un prorata temporis pourra être appliqué, le dossier devra être complété dans le mois qui suit le dépôt de la demande d'adhésion.

A défaut, la demande d'adhésion sera rejetée et l'accès aux activités interdit.

Le paiement peut se faire en espèces (totalité versée à l'inscription) ou en chèque. Il est possible d'étaler le paiement par chèque. Le Paiement doit être total au moment de l'inscription. A défaut, la demande d'adhésion ne pourra pas être prise en compte.

Lors de l'adhésion, la section remet, lorsque ses finances le permettent, à chaque adhérent un t-shirt et une corde simple.

La section promeut auprès de ses adhérents l'utilisation des chèques vacances, chèques sport, coupon tous en club, forfaits loisirs CAF.

Les cadres techniques et bénévoles doivent être adhérents de la section pour pouvoir officier et bénéficier d'une rémunération ou d'indemnités. Ils sont chargés de veiller à ce que les pratiquants soient bien licenciés et procèdent aux inscriptions aux compétitions.

Afin de permettre la pratique du plus grand nombre et la pratique familiale (en plus de celles pratiquées par le club : multiactivité) dans les cas suivants :

, la section met en place les réductions suivantes :

- famille nombreuse : - 10 €
- 2<sup>ème</sup> adhérent même famille : - 10 €
- 3<sup>ème</sup> adhérent et au-delà de la même famille : - 15 €

Elle propose principalement 3 tarifs :

- adhésion « membres du bureau ou bénévole »
- adhésion « loisirs
- adhésion « performance »

### **COMPORTEMENT ET DISCIPLINE**

Chaque adhérent doit avoir un comportement adapté à la pratique sportive et respectueux des installations et des autres adhérents, disposer d'une tenue adaptée à la pratique sportive et respecter les horaires de cours.

A défaut, l'adhérent pourra se voir refuser l'accès aux activités.

Pour assurer de bonnes conditions d'entraînement et la sécurité de tous, seuls les adhérents sont autorisés à être présents sur la surface d'évolution du gymnase.

Les parents et visiteurs sont invités à demeurer dans les tribunes ou au bord du terrain.

Aucun enfant autre que les adhérents participants aux entraînements ne doit être présent sans surveillance permanente d'un adulte dans l'installation sportive. Durant les entraînements, seuls les pratiquants, les membres du bureau ou les personnes autorisées et les éducateurs sportifs de la section sont autorisés à occuper l'espace d'évolution sportive de l'installation.

A titre conservatoire et provisoire, le bureau de la section peut décider de suspendre un adhérent de toute pratique et éventuellement de compétition tout adhérent qui n'aurait pas respecté les présentes règles.

Tout comportement ne respectant pas les valeurs promues par le club et la section, ne respectant pas les règles présentées dans le présent document, pourra faire l'objet d'une procédure disciplinaire dans le cadre fixé par le règlement intérieur du club.

### **STAGE, COUPE DE France et compétitions fédérales ou autres**

La section organise lors des vacances de printemps, un stage tout public et ouvert à tous sur 4 jours alliant activités double dutch, corde simple et activités extérieures.

La section, sur proposition de l'encadrement, inscrit ses adhérents aux compétitions fédérales ou qu'elle juge compatibles avec son projet sportif.

Pour chaque stage ou chaque déplacement pour la coupe de France ou autre compétition, une participation des familles, des participants pourra être exigée. Un tarif préférentiel sera fixé pour les compétiteurs.

Dans la mesure de ses moyens, la section apportera son concours financier à ces initiatives pour en réduire le coût et recherchera des financements extérieurs pour en réduire le coût.

### **L'ASSEMBLEE GENERALE ET LE BUREAU DE LA SECTION**

**L'assemblée générale** fixe les orientations sportives de la section, approuve le rapport moral et sportif, le rapport financier, fixe les tarifs, approuve le budget prévisionnel pour la saison suivante et élit le bureau de la section.

**Le bureau de la section** est composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire (membres statutaires et bureau exécutif de la section) et de membres qui peuvent se voir confier des responsabilités particulières. Parmi ses responsabilités figurent : l'organisation des manifestations section, des déplacements et des stages, la communication. Les 3 membres statutaires et les responsables sont élus au sein du bureau lors de la première réunion de bureau organisée au début de la nouvelle saison sportive.

Pour être membre du bureau il faut être adhérent et à jour du paiement de ses adhésions et des sommes dues à la section.

Le bureau est chargé de la gestion quotidienne de la section et de mettre en œuvre le projet sportif.

## LE PROJET SPORTIF

### Le double dutch

C'est avant tout une activité sportive collective à intention esthétique, acrobatique, chorégraphique. Elle consiste à réaliser **un enchaînement de figures imposées ou libres**. Elle peut également être purement athlétique dans la réalisation d'épreuves de vitesse.

Il s'agit d'un **jeu interactif** où deux tourneurs manipulent deux cordes d'environ 3m50 qui forment des ellipses opposées et alternées dans lesquelles un ou deux sauteurs réalisent des figures acrobatiques ou des performances de vitesse.

Le Double-dutch est par définition **une activité d'équipe** sans affrontement direct avec **une dimension individuelle dans une démarche collective**.

**Longtemps considérée comme une activité de cours de récréation** réservée aux petites filles, le saut à la corde retrouve une deuxième jeunesse grâce au double dutch. Sport utilisant deux longues cordes formant des ellipses opposées et alternées, il se pratique en équipe de trois ou quatre sportifs. Le rôle des tourneurs est aussi important que le rôle du ou des sauteur(s). Aujourd'hui, de plus en plus de garçons et de filles pratiquent l'activité. Le double dutch est un sport où la pratique mixte est possible, y compris en compétition. Il est devenu un sport à part entière où filles et garçons peuvent pratiquer et progresser ensemble dans un sport.

C'est une activité accessible à tous, tant par les aptitudes physiques nécessaires que par le faible coût de l'équipement et la multiplicité des lieux pouvant accueillir la pratique. C'est avant tout **un sport à dimension éducative, sportive et artistique**

**La dimension éducative du double dutch:** cette activité favorise le développement socio-affectif et l'autodiscipline grâce à la solidarité, l'esprit d'équipe, la tolérance... Elle permet la coopération, l'échange et la rencontre. Chaque pratiquant (tourneurs et sauteurs) a une responsabilité dans la réussite de l'activité. La communication verbale et gestuelle est un atout essentiel pour composer en équipe.

**La dimension Sportive :** Le double dutch n'est pas seulement une succession de sauts à la corde, mais une discipline alliant exercices techniques et acrobatiques, qui sollicitent de nombreuses compétences : rythme, rapidité, puissance, endurance et coordination. Un véritable engouement pour cette discipline qui se décline dans des compétitions dans le monde entier (France, États-Unis, Canada, Japon, Belgique...). En général, les compétitions font alterner une partie *speed* (vitesse) et une seconde, *freestyle* (figures libres) avec un jury évaluant la créativité et la difficulté technique.

**La dimension Artistique :** Les pratiquants peuvent inventer des pas, des figures, reproduire des classiques ou essayer de s'améliorer en vitesse. L'activité étant soit un mélange de sauts, de danse, de break-dance, d'acrobaties... elle permet de construire des séquences chorégraphiées tout en suivant le rythme d'une musique. Lors de spectacle, le double dutch se présente sous plusieurs formes de démonstration et/ou de battle.

## Le double dutch à champigny : un parcours sportif pour chacun

La section, dans le souci de permettre une pratique large du double dutch et de la corde simple, met en place un parcours sportif où chacun doit trouver sa place et puisse progresser à son rythme et en fonction de sa motivation. Celui doit s'adapter aux besoins et motivations des adhérents en proposant des niveaux de pratique différents. Elle cherche dès lors à proposer 3 niveaux d'activité :

- une activité découverte
- une activité pré-compétitive
- une activité performance

### **Les moyens et l'organisation**

#### **Encadrement**

La section organise son activité autour d'un cadre technique rémunéré dans la mesure de ses possibilités chargé d'organiser, de coordonner et d'animer l'activité. Elle peut faire appel à des bénévoles pour renforcer le travail du cadre technique. Ceux-ci sont placés sous la responsabilité de ce premier et doivent inscrire leurs actions dans le projet sportif de la commune. Les éducateurs seront identifiés par le port d'un t-shirt indiquant leur fonction.

Le bénévole pour pouvoir officier en qualité d'encadrant sportif doit être adhérent de la section et être assuré.

Tous les cadres techniques doivent a minima disposer du brevet d'animateur fédéral délivré par la FFDD. La section prend en charge les frais de formation.

Elle invite ses cadres à s'inscrire aux formations fédérales de juge organisées par la FFDD.

#### **Matériel**

A chaque début de saison, la section remet une corde simple à chaque adhérent. Afin d'éviter les pertes et e s'assurer qu'à chaque entraînement, chaque adhérent en dispose, elles seront stockées au gymnase et marquées du prénom de son propriétaire.

Pour les usages extérieurs à la section, la section proposera à la vente des cordes simples et double.

#### **Le programme sportif**

Le travail d'apprentissage du double dutch s'organise autour d'une progression programmée autour des périodes scolaires, période qui vont constituer un cycle d'apprentissage. Pour faciliter la cohésion au sein de la section, un travail en commun (avec les adaptations nécessaires en fonction des niveaux et des objectifs fixés pour chaque groupe) sera privilégié de manière à éviter trop de cloisonnement entre les différentes pratiques.

Le contenu des séances est travaillé par le cadre technique en concertation avec les éventuels bénévoles participant à l'encadrement. Il doit prendre en compte la diversité des publics, de leur motivation et de leur niveau.

Lors de l'adhésion, chaque adhérent se verra remettre un pass'sport individuel de double dutch qui lui permettra de suivre son évolution. Avant chaque vacances scolaires, sera organisée une période d'évaluation collective et individuelles.

L'organisation sportive sera la suivante :

- mardi 19h – 20h15 : 6-10 ans
- mardi 20h15 – 21h30 : 11 ans et +
- mercredi 17h30-18h45 : 6-10 ans
- jeudi 19h – 20h15 : 6-10 ans
- jeudi 20h15 – 21h30 : 11 ans et +
- samedi 14h-15h30 : tout public
- samedi 15h30-18h : performance

Dans la mesure du possible, chaque entraînement débutera par un échauffement commun.

### Périodes et planning général d'entraînement

Périodes	Contenu des séances
Septembre – vacances de la toussaint	Echauffement général (fitness + single) + préparation physique générale – en commun
	Travail des figures de base en single
	Travail des figures de base double dutch
	Travail du tournage
	<b>Evaluations en fin de période pour commencer à constituer les groupes de niveaux et les futures équipes</b>

Les exercices proposés seront adaptés en fonction des niveaux et des objectifs fixés pour chaque groupe.

Périodes	Contenu des séances
Vacances de la toussaint – vacances d'hiver	Echauffement général (fitness + single) + préparation physique spécifique – en commun
	Travail des figures de base en single + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail des figures de base double dutch + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail du tournage
	<b>Evaluations en fin de période pour finaliser les groupes de niveaux et les futures équipes</b>

Les exercices proposés seront adaptés en fonction des niveaux et des objectifs fixés pour chaque groupe.

Périodes	Contenu des séances
Vacances d'hiver – vacances de printemps	Echauffement général (fitness + single) + préparation physique spécifique – en commun
	Travail des figures de base en single + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail des figures de base double dutch + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail du tournage

	<b>Evaluations en fin de période + préparation spécifique aux compétitions et à la double dutch party</b>
--	---

Les exercices proposés seront adaptés en fonction des niveaux et des objectifs fixés pour chaque groupe.

<b>Périodes</b>	<b>Contenu des séances</b>
Vacances de printemps – vacances d'été	Echauffement général (fitness + single) + préparation physique spécifique – en commun
	Travail des figures de base en single + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail des figures de base double dutch + enchaînements simples + figures complexes + acrobaties
	Travail du tournage
	<b>Evaluations en fin de période + passage du pass'sport lors de la double dutch party</b>

Les exercices proposés seront adaptés en fonction des niveaux et des objectifs fixés pour chaque groupe.

La section participera aux regroupements proposés par la FFDD et aux jumpiades qu'elle organise annuellement.

Elle inscrira aux compétitions fédérales (coupe de France, Double dutch contest France) les équipes constituées en début de saison.

### **Le programme d'animation**

La section organise annuellement a minima une animation festive (galette des rois ou autre), un stage (vacances de printemps) et sa double dutch party dans la mesure de ses moyens.

Elle participe également au forum des sports, aux Jeux du Val de Marne et dans la mesure de ses disponibilités et de ses moyens à des interventions dans les établissements scolaires, les CLSH, CLMO.

En fonction de ses disponibilités elle participe aux initiatives portées par la ville et notamment au festival cour et jardin et aux fêtes de quartier, d'écoles.

Elle organise en début d'année civile une porte ouverte festive dans le cadre de son initiative « invite un ami ».

Elle participe en tant que de besoin et en fonction e ses disponibilités à l'organisation du challenge R. BOUCHIER porté par le club.

Elle invite ses adhérents à participer aux initiatives club : Coupe du Dragon rouge (septembre) – nuit du volley (avril) – challenge R. BOUCHIER (juin).

Fait à Champigny le 28 juin 2018

Pour la section, Son Président

**Jean-Jacques MAILLER**





